

APPEL À CANDIDATURE

Un(e) conseiller(ère) au soutien et à l'accompagnement en Bois-Construction

Le Secrétariat général de l'enseignement catholique ([SeGEC](#)) recrute pour la Direction de l'enseignement secondaire.

Contexte

Dans le contexte du [Pacte pour un Enseignement d'excellence](#), pour soutenir la mise en œuvre d'un ensemble de réformes, le Pouvoir régulateur organise par [décret](#) une [cellule de soutien et d'accompagnement](#) (CSA) par niveau d'études de l'enseignement obligatoire (fondamental et secondaire).

Ainsi la Direction de l'enseignement secondaire du SeGEC coordonne plusieurs équipes de conseillers au soutien et à l'accompagnement pour l'enseignement secondaire :

- Des équipes de conseillers au soutien et à l'accompagnement des pratiques pédagogiques ;
- Des équipes de conseillers au soutien et à l'accompagnement du pilotage des établissements ;
- Des équipes de conseillers techno-pédagogues ;
- Des équipes de conseillers au parcours à l'éducation culturelle et artistique.

Pour une connaissance plus approfondie de la cellule de soutien et d'accompagnement de la Direction de l'enseignement secondaire du SeGEC, nous vous invitons à consulter le lien suivant : <https://enseignement.catholique.be/csa/csa-secondaire/>

Le conseiller au soutien et à l'accompagnement (CSA) se rend en école pour accompagner les équipes d'enseignants. Les missions répondent aux demandes et besoins d'accompagnement exprimés par les établissements scolaires.

Après un temps d'analyse, le conseiller et les enseignants, en concertation avec la Direction, contractualisent un parcours d'accompagnement centré sur un objet défini ensemble, dans le respect de l'expertise des enseignants.

Le conseiller aide l'équipe pédagogique concernée à construire des actions concrètes pour approfondir un élément du programme, pour essayer une nouvelle pratique, pour développer un projet ou pour résoudre une difficulté précise. Chaque accompagnement est inédit.

Le conseiller veille au respect du rythme souhaité par les enseignants et à la reconnaissance de leur engagement professionnel. Tout accompagnement commence par la création d'une relation de confiance.

Le conseiller fait partie d'une équipe particulière et agit au sein de la Cellule de soutien et d'accompagnement : il prépare et évalue ses missions en dialogue avec ses collègues.

Il participe aussi à l'élaboration de documents et d'outils au service de toutes les écoles de notre réseau voire de toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En cette période de transformation intense de l'école :

- il apporte sa contribution spécifique sur le volet disciplinaire et participe ainsi à l'amélioration du système éducatif telle qu'attendue dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence ;
- il accompagne les équipes pédagogiques et éducatives dans la préparation et la mise en œuvre des différentes réformes liées au Pacte pour un enseignement d'excellence ;
- il soutient l'évolution des pratiques pédagogiques en vue de renforcer la motivation et la réussite des élèves ;
- il contribue au développement professionnel des enseignants, en articulation avec le plan de formation de l'école et le projet de chacun

Missions

Le conseiller remplit ses missions en cohérence avec les orientations de la Direction de l'Enseignement secondaire et de la CSA et adhère aux cadres de référence en matière d'accompagnement d'adultes.

Le Conseiller au soutien et à l'accompagnement remplit sa mission sous la responsabilité d'un conseiller relai, qui lui attribue ses missions, seul ou avec des collègues.

Le Conseiller au soutien et à l'accompagnement :

- travaille de concert avec les directions et leurs équipes pédagogiques et éducatives, selon la spécificité de la demande, dans le cadre du contexte et du projet de l'école ;
- veille à soutenir le leadership pédagogique de la direction et promeut le travail collaboratif entre enseignants ;
- promeut des démarches qui valorisent l'intelligence collective tout en acceptant que chaque acteur concerné par l'accompagnement ne soit pas au même stade de connaissance et de pratique ;
- contribue à nourrir une démarche de réflexivité [pour lui-même] et chez les personnes qu'il accompagne à partir de son regard extérieur et de ses questionnements ;
- vise au développement de l'autonomie de chaque personne accompagnée ;
- établit une relation de communication professionnelle confiante avec l'équipe accompagnée.

Profil souhaité

Être membre à titre définitif du personnel de recrutement, de sélection ou de promotion d'un établissement de l'Enseignement libre catholique et obtenir l'accord de son P.O. pour bénéficier d'un congé pour mission¹.

Posséder un véhicule et un permis de conduire.

Le conseiller au soutien et à l'accompagnement adhère et fait partager les valeurs et la mission de l'école chrétienne.

Il fait preuve d'une grande loyauté institutionnelle.

Il dispose :

- d'aptitudes à l'accompagnement des professionnels de l'éducation (écoute de la demande, respect du rythme et de l'expertise de chacun, problématisation et construction d'un dispositif) ;
- de dispositions communicationnelles pour encourager le travail collaboratif et valoriser l'intelligence collective au sein des équipes ;
- de compétences relationnelles (écoute, empathie, tact, négociation, ...)
- de connaissances sur les objectifs et les chantiers du Pacte pour un enseignement d'excellence ;
- de compétences organisationnelles (être ordonné, méthodique et rigoureux) ;
- de compétences informatiques (utilisation des outils de communication numérique) ;
- d'une aisance dans l'expression écrite et orale.

Un parcours de formation initiale, intégré au temps de travail, et un accompagnement par les conseillers-relais permettront de développer les compétences liées à la posture spécifique de ce métier.

Nous offrons

Une fonction exercée à temps plein ; **entrée en fonction prévue le 10 mars 2025** ;

Une intervention dans les frais de déplacements et de bureau ;

Une très belle opportunité de développer des compétences professionnelles certainement déjà présentes, mais sollicitées dans un contexte de travail avec des adultes ;

Une formation initiale de 80h dont 40 en réseau. Le conseiller participe aussi à des temps d'échanges avec ses pairs, de formation continue dans le domaine de l'accompagnement des professionnels de l'éducation et dans le champ des sciences de l'éducation et des sciences humaines ;

Une évolution à travers le travail mené en équipe, sous la conduite d'un conseiller relai, qui propose des espaces d'intervision ou de supervision ;

Une source de rencontres et d'apprentissages enrichissants sur le plan personnel.

¹ A ce titre, il signera une convention de détachement avec le SeGEC.

Procédure pour postuler

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une **note détaillée** de motivation (deux à trois pages précisant votre intérêt pour ce métier et les compétences que vous pouvez proposer ou souhaitez acquérir pour l'exercer) sont à adresser **au plus tard pour le 8 janvier 2025** à pierre.scieur@segec.be, conseiller coordonnateur de la CSA. Une copie sera également adressée à Delphine Mathieu, Gestionnaire administrative : recrutement.secondaire@segec.be .

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de jeanpierre.darimont@segec.be ou vincent.michiels@segec.be, conseillers relais.

Une première sélection sera opérée sur base de la qualité du dossier de candidature. Les candidats retenus seront invités pour **une épreuve écrite en ligne la semaine du 13 janvier 2025 et un entretien oral la semaine du 20 janvier 2025**. Les dates et heures seront précisées en temps voulu.